

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## AVMPP

# 2022



**Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres**  
***Walliser Maler- und Gipsermeisterverband***





# rapport

## d'activité du président

Chers membres, chers invités,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Naters.

***Sehr geehrte Mitglieder, sehr geehrte Gäste***

***Es freut mich sehr, Sie in Naters begrüßen zu dürfen.***

Permettez-moi à présent d'effectuer un bref retour sur quelques sujets et activités qui nous ont occupés durant l'année écoulée. Les actions entreprises avec enthousiasme par votre comité ont eu pour but de servir les intérêts de nos métiers et de notre association.

### **Activité économique**

Les forts délais de commandes de certains matériaux poussent nos entreprises à se montrer de plus en plus proactives et de s'adapter à toute situation et notamment à celle de la forte hausse des prix que nous avons connus en 2022. Cette année s'annonçant dans la droite ligne des années précédentes concernant les augmentations, je ne peux que vous encourager à bien étudier vos calculs de prix et autres rendements de chantier pour éviter les surprises désagréables au moment de tirer un bilan.

Par l'intermédiaire de la FREPP, du Bureau des Métiers, de Construction Valais et de l'UVAM, nous disposons de relais très importants dans la défense de nos intérêts dans tous les domaines. Si vous êtes témoin d'éléments pouvant nuire à nos professions et entreprises, n'hésitez pas à nous le faire savoir, ensemble nous pourrons trouver des solutions.



## **Ateliers-écoles**

Après près de 15 ans de discussions et de négociations, nos nouveaux ateliers-écoles sont maintenant fonctionnels, modernes et répondent pleinement aux ordonnances de formation. Sans compter les murs et les locaux financés par l'Etat du Valais, c'est près de 400'000.- qui ont été investi en équipement pour la formation de base. Sans l'appui du Fond Cantonal de Formation Professionnelle et du Service de la formation Professionnelle, votre association n'aurait pas pu en assumer la totalité des charges. Un grand merci donc au Sfop et au fond cantonal pour leur financement respectif. Aujourd'hui, nos ateliers sont donc équipés d'un outillage dernier cri, un véritable atout pour nos métiers.

## **Perfectionnement professionnel**

L'AVMPP est locataire d'une halle dans le but de pouvoir organiser ses cours de perfectionnement de manière autonome. Pour le moment, cette halle est louée pour les cours de solarteurs. Mais dès l'automne, la commission de formation continue va s'atteler à rendre ce local le plus attractif possible afin de pouvoir ensuite y dispenser ses cours.

## **Test d'aptitude**

Pour mémoire, votre association organise un test d'aptitudes chaque année en janvier. Je vous suggère d'envoyer vos jeunes candidats effectuer le test, car il permet d'avoir une bonne indication sur les capacités scolaires de votre futur apprenti. Il aide également le jeune à se rendre compte des compétences requises pour l'apprentissage et voir dans quel domaine professionnel s'orienter.

## **Campagne publicitaire**

La campagne de revalorisation du métier de plâtrier suit son cours sur les réseaux sociaux. Le comité avait lancé en 2021 une mini-campagne afin de sensibiliser notre clientèle à la présence du réseau de 140 entreprises professionnelles. Il est important de faire véhiculer régulièrement le message suivant auprès du grand public : faire appel à de vrais professionnels. Ce concept publicitaire a été relayé tant dans les journaux qu'à la radio, et par nos entreprises via flyers, autocollants et pastilles, suite à une recrudescence des demandes d'expertise, ainsi qu'une augmentation significative de cas de forcing.



## **Salon des Métiers**

Suite à la situation particulière de janvier 2022, le Salon des Métiers, initialement prévu en février 2022 a été reporté à début mars de cette année. Votre association y a pris bien évidemment une place importante. Vous avez certainement eu l'occasion de visiter notre stand et toutes les activités qui y ont été pratiquées afin d'inspirer au mieux la jeune génération à devenir de vrais professionnels dans nos branches. Nous espérons avoir susciter des vocations auprès de nos jeunes visiteurs. Un grand merci à la commission pour tout le travail fourni.

## **Relève professionnelle**

Nous remarquons clairement un manque de relève. Il est bien compréhensible que davantage de professionnels soient nécessaires face à la demande en forte hausse de nos prestations et services. Oui, nous avons un besoin accru de personnel et cela depuis longtemps. A ce propos, il vaut la peine de se demander ce que vous pouvez faire pour renforcer votre attractivité en tant qu'employeurs. Peut-être faut-il proposer des postes à temps partiel ? tout le monde ne peut pas ou ne veut pas travailler à 100%. En changeant notre façon de penser et en vous montrant disposés à offrir des taux d'activité inférieurs, vous intéresserez certainement un plus large cercle de candidats, dont des femmes en premier lieu. Mais aussi des hommes, car ils sont toujours plus nombreux par exemple à s'occuper de leurs enfants un jour par semaine. Vous pensez probablement déjà au travail de coordination que cela exigera à l'interne, mais faites au moins l'essai. Soyez ouverts au changement et lancez-vous. Vous avez tout à gagner à vous positionner comme des employeurs modernes.

## **ARCC**

Je vous rappelle la présence et l'existence de l'ARCC - Association de renforcement des contrôles sur les chantiers - qui vise à lutter contre le travail illicite et le travail du samedi. N'hésitez pas à faire appel à la permanence téléphonique au 027 / 606 74 48 en cas d'infraction constatée.



## **Site internet**

Afin de découvrir la vie de l'association, nous vous invitons à visiter notre site internet [www.avmpp.ch](http://www.avmpp.ch). En un clic, vous trouverez toutes les informations utiles et nécessaires. N'hésitez pas à nous faire part de suggestions afin de faire vivre notre site.

## **Campagne du Bureau des Métiers**

L'image et l'empreinte de notre savoir-faire est toujours véhiculé par le port du veston « Dr' Jope ». Soyons fiers de ce que nous faisons, ayons confiance en nos valeurs, osons le porter. Vous êtes les ambassadeurs de nos métiers.

Je vous rappelle également la solution de protection juridique lancée par le Bureau des Métiers. Toutes les informations se trouvent sur le site internet du BM [www.bureaudesmetiers.ch](http://www.bureaudesmetiers.ch).

## **Relations avec nos partenaires sociaux**

Cela ne vous aura pas échappé, un certain groupuscule de représentants des travailleurs multiplie, depuis quelques temps, les actions dans une course effrénée vers l'absurde, et qui tend à vouloir prouver que si le ridicule eût tué, force est de constater que ce n'est plus le cas.

Manifestations devant notre assemblée générale ordinaire, tracts mensongers, rûpe d'or, etc... Il faut bien avouer que ces gens font preuve d'une redoutable imagination quand il s'agit de faire passer les patrons pour des marchands d'esclaves.

Mais au-delà de ça, ce qui m'énerve au plus haut point, c'est que ces tristes sires s'offusquent et jouent les vierges effarouchées lorsque le directeur de la FREPP ose, dans son édito, sous-entendre que ce ne sont pas FORCÉMENT nos meilleurs éléments qui forment leurs rangs, au point de menacer de quitter la table des négociations de la prochaine CCT-SOR, face à la violence de l'affront.

Si je mets les actions dudit groupuscule d'un côté de la balance, et la réponse de l'autre, il y a fort à parier que le côté le plus lourd se retrouvera chez eux.

A moins de le dire encore une fois, donc :

« Je pense que ce ne sont pas les meilleurs éléments de nos entreprises qui forment les rangs d'UNIA ». Oups, je l'ai dit.



Le but ici n'étant pas de déclarer une guerre, mais plutôt de vous encourager à rester attentif et à montrer à vos employés par qui ils sont vraiment représentés, et que s'il est tout à fait vrai que nous avons besoin d'eux, n'oublions pas que l'inverse est juste également.

## **Conclusion**

Nous avons tous tendance à nous lamenter. Mais avons-nous seulement de bonnes raisons de le faire ? Nos carnets de commandes sont pleins et nous avons du travail pour plusieurs mois.

Notre marge n'est peut-être pas énorme, mais notre branche tire apparemment son épingle du jeu notamment par la réalisation de projets énergétiques. Plutôt que de miser sur des escomptes et autres réductions de prix, privilégiez des prestations de qualité. La qualité ne se négocie pas.

## **Remerciements**

Je tiens à remercier sincèrement ceux qui ont permis à l'Association de mener à bien toutes ses activités l'an dernier :

**À Diego Briggeler, vice-président, (Brigue)**

**À Charly Marty, membre du comité (Haut-Lac)**

**À Lionel Bourdin, Président du GVRP et membre du comité**

**À Gérard Anzenberger, membre du comité (Sierre)**

**À Claude Bonvin, membre du comité (Sion)**

**À Venance Bonvin, membre du comité (Haut-Plateau)**

**À Alois Gruber, membre du comité (Viège)**

**À Xavier Brochellaz, membre du comité (Martigny)**

**À Amalia Massy, notre secrétaire**

**A Jonatan Galdo, notre ancien collaborateur**

**À Diego Scaffidi, notre nouveau collaborateur, à qui je souhaite la bienvenue**

**Au Bureau des Métiers, par son directeur M. Gabriel Décaillet et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.**



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres  
*Walliser Maler- und Gipsermeisterverband*

Merci à tous les membres qui ont assuré un mandat, une tâche pour l'association, ou dispensé une formation durant l'année écoulée, ou encore fait part de remarques constructives vis-à-vis de votre comité.

Si notre association se porte ainsi, c'est grâce au travail assidu de tous et chacun en particulier. Merci à vous !

Permettez-moi enfin de vous donner d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 26 avril 2024 dans la région de Sierre pour notre prochaine assemblée générale.

Merci beaucoup pour votre attention et excellente journée en notre compagnie.

***Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit und einen schönen Tag mit uns.***

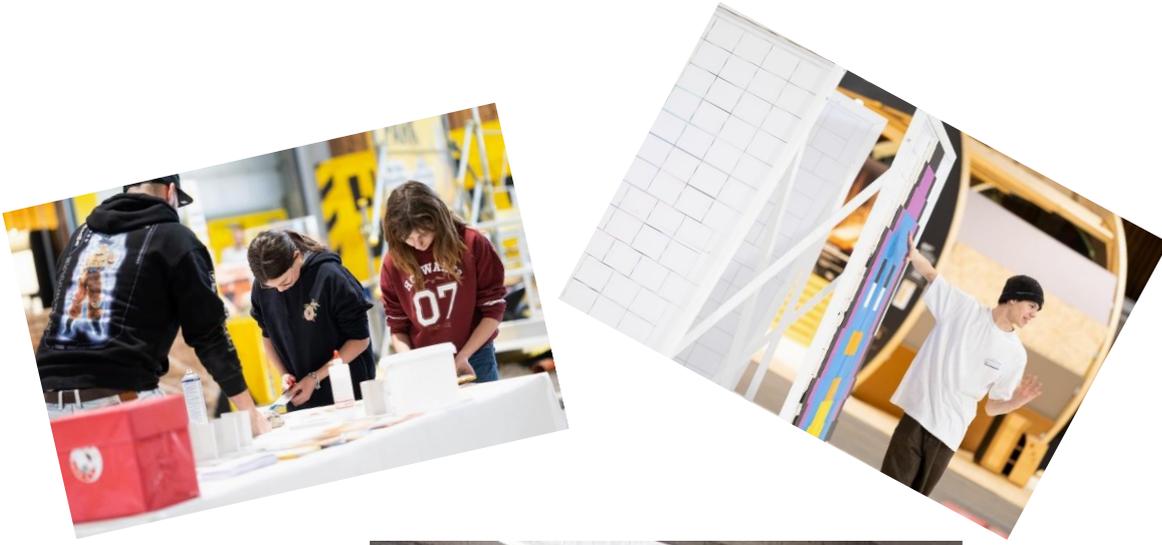
Le président



**Florian Lovey**



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres  
*Walliser Maler- und Gipsermeisterverband*



OPTEZ POUR LE 1ER CHOIX  
FAITES CONFIANCE  
AU SAVOIR-FAIRE VALAISAN.

LA QUALITÉ  
NE SE NÉGOCIE PAS



## Diplômés

Au nom des membres de l'AVMPP, nous avons le plaisir de féliciter les nouveaux diplômés pour leur travail, leur ténacité et surtout leur engagement à suivre les cours de perfectionnement.

Mais comme l'a dit un romancier anglais :

*"C'est vraiment dommage que le savoir ne puisse s'acquérir que par un travail acharné".*

Leur sacrifice n'a cependant pas été vain puisqu'ils ont obtenu le diplôme récompensant leurs efforts.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à leur réussite.

Nous avons eu le plaisir de remettre aux nouveaux diplômés une récompense qui représente finalement peu de chose par rapport à leur succès.

Elle se veut une incitation à la poursuite de leur perfectionnement professionnel.

<b>Chef de chantier Peintre</b>		
Miguel Amaral Sanches	Christian Barbato	Virginie Baudin
Aurélie Fumeaux	Jérémy Marques	
<b>Chef de chantier Plâtrier</b>		
Thomas Bridy	Emmanuel De Frias	Samuel Ferreira De Oliveira
Femi Haradini	Stany Genoud	Mathieu Loriol
<b>Maître plâtrier</b>		
Christian Schnyder		

Encore toutes nos félicitations et tous nos vœux de succès pour leur avenir professionnel.



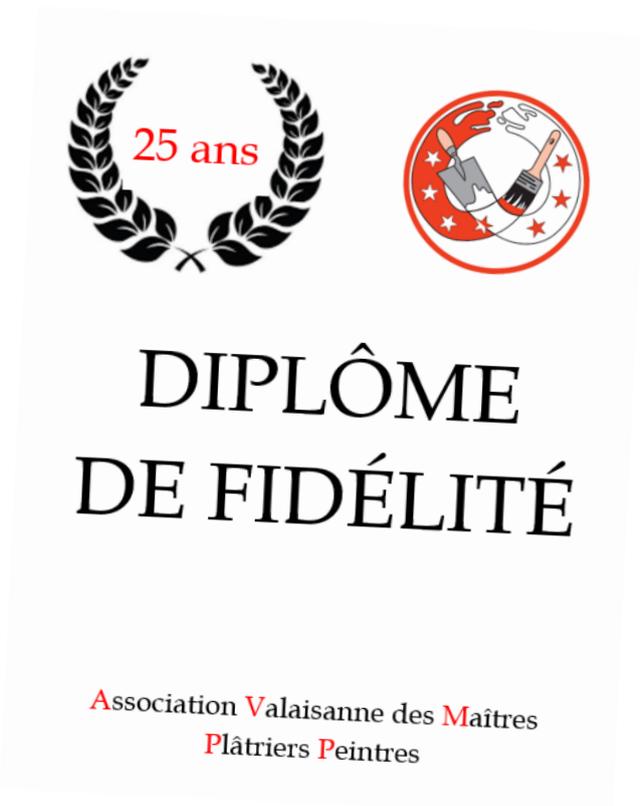
## Diplômes de fidélité

Suite à la décision prise par l'assemblée générale de 1972 à St-Luc, notre association récompense les chefs d'entreprise pour leur fidélité et leur attachement à l'AVMPP.

Cette année, nous avons eu l'honneur de remettre **1 diplôme de fidélité** à l'entreprise suivante :

**Gex Peinture de rêve Sàrl au Bouveret**

pour ses 25 ans d'appartenance à l'AVMPP. Nous la remercions vivement pour la confiance témoignée à l'association et lui souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'avenir de son entreprise.





# Rapport

## du Directeur du bureau des métiers

### 2022, L'an 1 de l'après-COVID

Je l'évoquais l'an dernier dans ce même rapport, les crises ont ceci de particulier qu'elles amènent des changements dans notre façon de fonctionner et proposent des opportunités à qui sait les voir et les utiliser.

De ce côté on peut dire qu'avec l'année qui vient de se terminer nous avons été servis : Le phénomène COVID à peine « digéré » à force vaccinations et restrictions sanitaires plus ou moins fortes dans les pays européens, voilà que se concrétise un conflit entre deux pays européens. Conflit que l'on imaginait appartenir aux livres d'histoires. La guerre en Ukraine débutée le 24 février 2022 et qui semble encore loin de trouver une solution pacifique, nous a fait prendre conscience de la fragilité de nos économies et de nos différentes dépendances internationales, en particulier en matière de fourniture d'énergie, surtout fossiles et également en matière de livraison de matières premières. Beaucoup d'acier européen venait, en effet des usines d'Azovstal à Mariupol, près de la mer d'Asov. Il n'y plus là désormais que ruines et désolation...

L'économie en général et celle de la construction en particulier ont dû faire face à cette nouvelle situation et s'adapter.

Dans la foulée, les marchés financiers auront particulièrement souffert de la situation puisque pratiquement toutes les classes d'actifs affichent des pertes importantes en fin d'année. Cette évolution n'est pas sans conséquences sur les résultats des placements de nos caisses de pensions. Heureusement, celles-ci sont depuis longtemps préparées à ce genre de fluctuations et restent à ce jour dans une situation de couverture suffisante.

Côté approvisionnement en matériaux, force est de constater que la solution n'est pas vraiment meilleure. Après les métiers de l'industrie du bois qui ont connus des hausses de prix massives, (parfois supérieures à 100% !) en fin d'année 2021 on peut constater un certain retour à une certaine « normalité » en début



2022. Même si ces prix restent élevés, c'est au tour des composants électriques et électroniques de devenir introuvables. Cela affecte particulièrement les métiers techniques de l'industrie, de l'automobile et de l'électricité. Qui a fait l'expérience de solliciter une voiture électrique ou une pompe à chaleur l'an dernier s'est automatiquement vu confronter à la problématique des délais de livraison se comptant en mois, sinon en années.

A titre d'exemple, il était relativement facile de demander une offre pour le remplacement d'un système de chauffage fossile pour passer à une énergie plus propre. Par contre en ce qui concerne la pose d'une telle installation, les délais, quel que soit le prix offert, devenaient beaucoup plus longs et aléatoires...

Du côté des institutions de retraite anticipée, la situation est un peu différente. Il n'est pas question ici de résultat des placements, même si ces institutions fonctionnent sur le modèle de la répartition des capitaux de couverture, mais bien plutôt du nombre de préretraités qui arrivent chaque année en âge de faire valoir leur droit à des prestations.

Le phénomène n'est pas nouveau et a d'ores et déjà été identifié et calculé. Malheureusement, la vague de départs structurels annoncés a obligé les institutions de cette nature à prévoir un financement complémentaire pour tenir le choc de cette vague qui arrive.

## **Le grand retour de l'inflation**

On s'était habitués à l'idée que des taux d'intérêt négatifs pourraient durer longtemps.

La réalité économique nous montre qu'une situation anormale (des taux négatifs font partie des situations anormales !) n'est pas durable. Cela a forcément un impact sur un retour plus musclé des demandes de revalorisation des salaires. La brusque hausse de l'inflation (3,5% à fin novembre 2022) aura donc pesé sur les discussions entre partenaires sociaux.

Heureusement, la tendance à la hausse commence déjà à se calmer et il semble bien qu'un retour à une inflation plus « digeste » soit au programme. Les hausses de taux successives et brutales connues au cours de l'année dernière devraient s'atténuer cette année au risque de tuer une croissance déjà atone.



Bonne nouvelle également, la Chine est sortie de sa politique « zéro COVID » ce qui va automatiquement avoir un impact positif sur la relance de l'économie mondiale.

## **Des papys-boomers à la génération « Z »**

Il reste un problème de fond dans notre environnement : celui de la relève.

D'ici à 2025, beaucoup de travailleurs arrivent en âge de retraite. Ils sont très nombreux ces baby-boomers nés entre 1957 et 1965 qui vont quitter le monde du travail ces prochaines années. Aujourd'hui ce sont des papys-boomers qui représentent près de 15% de l'effectif des entreprises et qui vont laisser leur carrière professionnelle derrière eux.

Pour les remplacer arrive aujourd'hui la génération « Z », des jeunes gens nés après 1995. Ils ont environ 25 ans.

Ce qui est frappant avec cette génération, c'est que ses attentes vis-à-vis du monde du travail ont profondément changé.

Il n'est plus question pour cette génération de tout sacrifier sur l'autel du travail et de l'entreprise. Elle aspire à trouver un juste équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Travailler à temps partiel devient la règle, alors qu'auparavant ce phénomène touchait plutôt les femmes. De même, la génération « Z » souhaite désormais s'engager pour des causes qui font du sens. L'équilibre entre aspirations personnelles et profession doit trouver un point de rencontre.

La question du recrutement des forces nouvelles dans tous les métiers de l'artisanat doit désormais prendre en compte cette nouvelle donne.

Autre sujet d'importance ! Former de bons professionnels est une chose, les garder au sein des entreprises en est une autre. Le haut niveau de qualification des porteurs de CFC les pousse 3 ou 4 ans après la fin de l'apprentissage vers des formations supérieures ou d'autres situations professionnelles. Un électricien qualifié est parfois attiré par des conditions plus confortables dans une commune comme « homme à tout faire »

Ce changement de société est un sujet majeur pour le monde du travail de ces prochaines années.



Seul un engagement continu des associations professionnelles et la volonté d'agir ensemble pour coordonner les efforts permettra, j'en suis persuadé, de relever ce défi de la transformation qui s'annonce dans nos métiers.

Bien évidemment, l'activité du Bureau des Métiers ne saurait, dans son rôle de soutien aux entreprises, se résumer à ces quelques considérations et il y aurait beaucoup d'autres sujets à aborder.

C'est l'occasion de répéter que l'a journée du Bureau des Métiers qui a toujours lieu dans le cadre de la Foire du Valais le deuxième vendredi est un moment idéal pour en savoir davantage.

Je me réjouirais donc d'avoir l'occasion d'un échange personnel avec vous à ce moment-là. Cette année 2023, cette journée se déroulera le 6 octobre 2023.

D'ici-là je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2023.

*Pour vous servir ...*

**Gabriel Décaillet**

Directeur BdM









## Secrétariat AVMPP

Il s'occupe de la diffusion d'informations et apporte son soutien aux activités du comité.

### Coordonnées secrétariat

**Amalia Massy - secrétaire patronale**  
[amalia.massy@bureaudesmetiers.ch](mailto:amalia.massy@bureaudesmetiers.ch)

**Diego Scaffidi - collaborateur**  
[diego.scaffidi@bureaudesmetiers.ch](mailto:diego.scaffidi@bureaudesmetiers.ch)

